

Bulletin municipal

C'EST LA RENTRÉE...

La rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions avec un effectif en maternelle (4 classes) et en élémentaire (6 classes) sensiblement identique et une stabilité des effectifs enseignants qui garantit la bonne qualité de nos écoles.

Au niveau municipal, nous avons procédé à l'entretien courant des installations et des abords (bitumage des voies d'accès) en priorisant tous les aspects sécuritaires. La cantine scolaire connaît, pour sa part, une bonne fréquentation en atteignant, dès les premiers jours, 160 rationnaires... les produits sont de qualité et l'expérience « bio » sera poursuivie tout au long de l'année.

Intimement lié à l'école, notre projet de bibliothèque « piétine » et la décision incombe à la Communauté de Communes du Quercy Caussadais. Il faut parfois provoquer le sort et les contacts pris au niveau départemental nous confirment dans notre choix de réserver l'ensemble des installations de l'école élémentaire au fonctionnement de la bibliothèque-médiathèque. Les enseignants, pour leur part, y sont très favorables et ce « havre de paix » reste idéal. Avec des aménagements limités, peut-être anticiperons-nous le processus ?

Au niveau des projets, vous lirez dans les colonnes suivantes, les aménagements des chaussées, le confortement des fondations de la chapelle Notre-Dame (et bravo en passant à l'association chargée de l'agencement intérieur, pour son dynamisme), l'aménagement de la zone artisanale de Dardenne et les travaux d'économie d'énergie sur les bâtiments communaux. Un beau programme échelonné sur la fin de l'année, accompagné par nos fidèles partenaires, le Conseil Général et le Conseil Régional.

L'été, même s'il n'a pas été des plus « chaud », aux différents sens du terme, nous a apporté son habituel lot d'incivilités, d'actes délictueux, malgré la présence accrue des services de la Gendarmerie. Nous avons pris des mesures nécessaires et les contacts établis avec les parents nous permettront de veiller au bon respect des engagements pris.

Retenons, enfin, pour notre village, les principales animations qui ont rythmé ces mois d'été. Je veux évoquer, ici, les Estivales du Chapeau qui ont connu un beau succès dans une coopération retrouvée avec la ville de Caussade. Rendez-vous est déjà pris et soyez encore plus nombreux pour fêter les 20 ans de la Païllole ! Félicitations au club de pétanque, ressuscité de ses cendres, qui a organisé des manifestations régulières les vendredis. Merci à l'équipe du Syndicat d'Initiative pour ses permanences qui ont permis l'accueil de quelques 1436 touristes et l'organisation des Matinales du Jeudi. Une mention particulière à la nouvelle équipe du Comité des Fêtes qui, sur deux jours, a redonné à notre village le goût de la fête. Vous avez été nombreux(ses) à répondre présents et soyez remerciés collectivement pour l'intérêt que vous portez à la vie de notre cité. Le travail n'a jamais cessé mais le rythme reprend cet automne avec plus d'intensité.

Bon courage à vous tous, bonne rentrée et soyez assurés de notre détermination dans la poursuite de nos actions.

Merci à vous.

Jacques Tabarly

MAIRIE DE SEPTFONDS

Rue de la République

82240 Septfonds

Tél. : 05-63-64-90-27

Fax : 05-63-64-90-42

courriel : mairie-septfonds@info82.com

Ouverture des bureaux

Lundi à vendredi : 9h - 12h et 14h - 16h

Samedi : 9h - 12h.

Fermé le samedi matin
des mois de juillet et août.

Permanence Urbanisme

Réception des dossiers :

Lundi et mardi : 9h - 12h et 14h - 16h

MÉDIATHÈQUE

INTERCOMMUNALE

Tél. : 05-63-31-26-36

mediatheque.septfonds@orange.fr

Mardi : 16h - 18h30

Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h

Jeudi : 16h30 - 19h

Samedi : 10h - 12h

DÉCHÈTERIE

Tél. : 05-63-27-21-13

Mardi : 9h - 12h

Mercredi : 14h - 17h

Jeudi : 10h - 12h

Vendredi : 14h - 17h

Samedi : 10h - 12h et 14h - 17h

SOMMAIRE

Editorial : p. 1

Histoire : p. 2

Commissions : p. 3 et 4

Associations : p. 5 et 6

Infos générales : p. 7 et 8

Calendrier :
feuillet supp.

Le temps de l'observation

Il y a parfois des coïncidences, des ressemblances frappantes. Mais parfois les choses ne sont pas le fruit du hasard. Et si l'on est bon observateur...

Ainsi HERGE dans « Tintin en Amérique » n'a-t-il pas reconnu en Tintin triomphateur de la pègre New-Yorkaise un Dieudonné Costes, vainqueur de la traversée Paris - New-York et défilant dans les rues de la ville. Deux héros Français en Amérique. HERGE a encore une fois utilisé l'actualité. Les photos de Costes sont parues dans la revue L'ILLUSTRATION en 1930. Tintin en Amérique est paru un peu plus tard.



Photos parus dans la revue «L'Illustration» en septembre 1930.



Dessin de Hergé dans Tintin en Amérique



On connaît tous le tableau de l'arrivée des Espagnols exposé à la Mairie de Septfonds. Mais ! n'est ce pas le maire de l'époque, Urbain Solomiac, dissimulé sous le chapeau ? Quelle étrange ressemblance avec ce maire recueilli devant le Monument aux Morts de Septfonds en 1939 ou 1940.



Tableau de l'arrivée des Espagnols de PONTI (1939).



Photo prise en 1939 ou 1940 devant le monument aux morts avec Urbain Solomiac, maire de l'époque.



VOIRIE

L'entreprise CAZAL a réalisé le programme de réparations localisées des voies suivantes :

- rue Jean Lacam
- rue Gambetta
- rue Victor Hugo
- rue Alsace Lorraine
- place du Marché
- boulevard des Mourgues
- chemin Rural de Luachos (partiel)
- impasse du château d'eau

Une deuxième entreprise, titulaire du deuxième marché, doit très prochainement réaliser des travaux sur plusieurs voies communales hors agglomération (vous en serez informés) ;

RD 926 : l'entreprise MALET sous l'égide des services techniques du Conseil Général a commencé les travaux de réalisation du « Tourne à gauche » destiné à sécuriser l'accès à la zone artisanale de Dardennes.

Ces travaux consistent à porter la route à 3 voies par busage des fossés.

La voie centrale sera protégée par des îlots servant de zone de stockage pour les véhicules désirant accéder à la Zone Artisanale.

Ce dispositif sécuritaire améliorera les conditions d'accès et ralentira la vitesse sur cette section de la RD 926.

BOULEVARD NOTRE DAME

Nos agents ont réalisé un réseau pluvial et un trottoir au droit de l'immeuble Bosc.

BOULODROME

La commande d'éclairage du site a été mise aux normes.

Un système de coupure de l'éclairage a été installé.

STADE

La pelouse a fait l'objet d'un apport en sable et les zones dégradées ont été traitées par l'utilisation de gazon en plaques.

LE LOCAL DES JEUNES situé au Stade a fait l'objet d'une nouvelle remise en l'état. Nous espérons que les utilisateurs en assureront l'entretien.

ECOLE MATERNELLE

L'amphithéâtre a été mis en sécurité par la pose d'une barrière amovible.

Un traçage de jeux au sol a été réalisé.

L'ensemble des écoles a fait l'objet de diverses opérations de maintenance.

JARDINS DU CŒUR

Un système de récupération des eaux de pluies a été installé.

LE CIMETIERE

La zone cinéraire.

Les services techniques municipaux ont réalisé une première tranche d'aménagements de la zone destinée à recevoir les urnes cinéraires.

Le découpage et le calepinage des différents espaces sont réalisés.

Un règlement spécifique destiné à gérer cette zone a été ajouté au règlement initial du cimetière, il définit les règles à respecter par les familles optant pour cette solution funéraire.

Tous ces travaux ont été réalisés par nos équipes qui ont également participé activement à la préparation des Estivales, de la fête votive et à diverses réparations faisant suite à de nombreux actes de vandalisme.

Qu'ils soient ici remerciés pour leur travail.



NUISANCES PAR LE BRUIT



Les bruits de voisinage portent non seulement atteinte à la **qualité de la vie** et à la **tranquillité**, mais aussi à la santé. Une part très importante de ces bruits provient de comportements particuliers, qui sont en fait des incivilités. Les bruits occasionnés par la pratique du bricolage ou du jardinage sont considérés par la réglementation comme des bruits de voisinage. En tant que tels, ces troubles sont régis par le code de la santé publique (décret du 31 août 2006).

« *Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme [...]* ». L'un de ces trois critères, précisés à l'article R. 1334-31 du code de la santé publique, suffit à constituer un trouble du voisinage, qu'elles qu'en soient les circonstances.

Sur la voie publique : sont interdits les bruits gênants par leur intensité tels que l'utilisation des pétards, l'échappement non réglementaire de véhicules à moteur, etc.



Activités professionnelles : l'utilisation d'outils ou appareils de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage doit être interrompue entre 22h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés.

Bricolage et jardinage : les travaux à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne, tels que tondeuses à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, ... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



EMPLOI DU FEU

Dans les habitations et leurs dépendances, le brûlage, **en dehors des périodes à haut risque**, ne peut être envisagé que sous les réserves suivantes :

- en l'absence totale de vent,
- sous la responsabilité et la surveillance constante des auteurs,
- avec une prise d'eau correctement dimensionnée et située à proximité immédiate,
- **dans la mesure où il n'y a aucune gêne pour le voisinage.**



Le dépôt à la déchetterie des végétaux coupés est fortement recommandé (Voir horaires en première page).

CHIENS ET CHATS



Il est expressément défendu de laisser errer ou divaguer les animaux sur le territoire de la commune. Tout animal errant sera saisi, mis et gardé en fourrière. Ils ne pourront être restitués à leurs propriétaires qu'après paiement de frais de fourrière.

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître. Celui-ci a l'**obligation de ramasser les déjections de son animal** sur la voie publique.



Des sachets prévus à cet effet sont disponibles gratuitement en Mairie.

Encouragement...

à l'association «les Jardins du Cœur»

Bravo aux bénévoles du Jardin du Cœur, le bien nommé, qui ont entretenu l'espace à l'arrière de la salle des fêtes, mis à disposition par la commune.

La production a été bonne pour cette première année et les bénéficiaires du Restaurant du Cœur ont pu apprécier ces produits naturels. Les semences pour l'hiver sont en place et les dons en matériel ou graines et semences sont les bienvenus.



LES ASSOCIATIONS PRENNENT LEUR PLUME



« Amicale Laïque de Septfonds »

Rappel des activités proposées : (7 sections)

TAÏ CHI QUAN- LAO JIA :

Intervenant : Franck DELAGE

- Contact : Janine HOME

- Cours : mercredi 18h30 à 20h.

DANSE :

Professeur : Amélie PIALOT (à partir de 4 ans)

Cours : le mercredi (5 cours).

10 h : éveil initiation,

11h : classique préparatoire,

15 h : début technique et classique moderne,

16 h : moderne moyen,

17 h : pointes et moderne avancé.



TRICOT :

- Contact : Huguette PIGNERES

Le Vendredi de 14 h à 18 h.

PEINTURE SUR SOIE :

- Contact : Francine ARSIVAL

Cours : lundi et mardi de 14h à 18h.

ARTS LIBRES :

- Contact : Geneviève NOIREAU

Cours : jeudi et vendredi de 14h à 18h.

RANDONNÉE 1 :

- Contacts : Pierre GAUTHIE et Evelyne JOUANY

Une randonnée par quinzaine le Samedi entre 12 et 15 km.

Rendez-vous : 13 h30 parking Salle des Fêtes.

RANDONNÉE 2 :

Intervenant : Brigitte FRISON, Jacques LUBIN et Christian PITELET

Une randonnée par semaine, le jeudi, entre 7 et 10 km.

Rendez-vous : 13 h45 parking Place des Anciens Combattants (derrière la Mairie).

Pour tout renseignement et inscription, s'adresser au secrétariat :

Tél. et Fax. : 05 63 31 29 53

E-Mail : al-septfonds@orange.fr

Le bureau 2011 - 2012

PRESIDENT : Pierre GAUTHIE

SECRETAIRE : Janine HOME

TRESORIERE : Evelyne JOUANY

VICE-PRESIDENT : Gérard AZAN

SECRETAIRE ADJOINTE : Monique AZAN

TRESORIER ADJOINT : Jacques CHAUBET

« Le Foyer Septfontois »

JEUDI 06/10 Sortie à PUYCELICI.
Déjeuner à Fontbonne. Inscriptions jusqu'au 23/09 (30 €)

JEUDI 20/10 BAL des 80 ans
avec Jean ROBERTY

JEUDI 17/11 BAL MENSUEL
avec Francis BERNARD

JEUDI 24/11 POT AU FEU suivi d'un petit LOTO.
Limité à 60 personnes (15€ avec 2 cartons gratuits)
Inscription dès le 24/10.

JEUDI 15/12 Bal de la BÛCHE DE NOEL
avec les COPAINS DU MUSSETTE

« A.S.E.I »

Discuter... Echanger... Chanter... Lire... Peinturlurer... Se balader... Rire autour d'un jeu de société... Pétaquer... Tricoter... Blablater...

Vous avez un peu de temps à consacrer ? Vous avez un savoir faire à partager ? Les résidents de la maison de retraite de Septfonds seraient ravis de vous accueillir de temps en temps.

N'hésitez pas à nous contacter, nous serions heureux de pouvoir vous rencontrer. Nous sommes bien sûr ouverts à toutes les bonnes volontés et propositions, petits et grands seront les bienvenus...

Merci de contacter l'animatrice de la structure, Célia au 05.63.21.29.29.

A.S.E.I. - Résidence « La Septfontoise »
18, chemin Etroit - 82240 SEPTFONDS

« Syndicat d'initiative »

L'heure du bilan...

Pour la saison 2011, le syndicat d'initiative a assuré pour la septième année ses permanences tous les jours du 01 juillet au 31 août.

Quelle a été sa fonction ?

Assurer l'accueil et l'information des touristes et des nouveaux arrivants.

Renseigner et informer les visiteurs par la remise de documents annonçant les manifestations organisées et services offerts sur le territoire du Pays Midi-Quercy.

Aider à la recherche de logement de vacances (toutes structures d'accueil, gîtes, camping, ferme auberge.....)

Présenter et distribuer les catalogues d'hébergements (Clé-vacances, Gîtes de France...) – certains hébergements sont maintenant labellisés sur notre commune.

Valoriser et promouvoir le patrimoine, l'histoire, les services, la vie associative et les animations de la commune de Septfonds, Transcrire les besoins et souhaits formulés par les vacanciers,

Ces tâches ont été confiées à Florie et Bertrand. Les jours de repos, sont également intervenus, en fonction de leur disponibilité, les bénévoles du syndicat : Lucienne, Jean-Pierre, Nadine, Robert, Claude et Christine.

Les premiers enseignements nous permettent de constater :

- la consolidation du nombre des contacts (1436 visiteurs, pour 1396 en 2010) malgré un temps mitigé fin juillet,
- un engouement apprécié par la visite de l'exposition des parures du chapeau présentée par La Paillolle et faisant suite aux Estivales.
- une demande plus intéressée pour les parcours de randonnées et également pour les monuments historiques que sont les dolmens,
- le franc succès remporté par les « Matinales du jeudi » : balade à pied dans le village de Septfonds et ses alentours, une centaine de vacanciers a ainsi découvert ou redécouvert une partie de l'Histoire locale et de notre surprenant patrimoine,
- la satisfaction unanime de tous les visiteurs devant la richesse et la précision des informations mises à leur disposition concernant le Pays Midi-Quercy.



Rendez-vous avant le départ d'une « Matinale »

Merci aux bénévoles pour leur sympathique et enthousiaste dévouement.

Pierre Gauthié

« La Paillolle »

La Paillolle de Sept-Fonts recrute

Les Estivales du Chapeau 2011 font partie du passé, hélas la journée du mercredi n'a pas été assez ensoleillée pour que les enfants des centres aérés de la C.C.Q.C puissent défiler en ville. Le 14 juillet s'est déroulé sous le soleil dans une ambiance théâtrale, festive et où les producteurs et exposants ont pu vous faire partager leur passion.

Nous remercions toutes les personnes qui sont venues renforcer l'équipe de la Paillolle pour la mise en place, à Jacques Tabarly pour toute l'aide logistique et mise à disposition du personnel de la mairie. Merci à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre nous ont permis de faire une belle animation et une belle exposition.

Il faut penser déjà aux prochaines. Les XX^{ième} du nom, donc grand événement oblige. La Paillolle de Sept-Fonts avait déjà des idées dès 2009 sans pouvoir les concrétiser cette année. Dès janvier 2010 nous avons contacté le «Monde de la Paille» au niveau européen. En effet nous allons mettre en place « Les Rencontres Européennes de la Paille ». Toutes les manières de tresser ou de travailler la paille feront partie de ces journées (marqueterie de paille, rempaillage, bijoux, décorations, paniers...).

Pour nous aider dans ce grand projet, comme d'habitude nous recherchons des gros bras pour la logistique, des petites mains pour préparer lunch, accueil, garde de l'exposition, mise en place des décorations (Septfonds sera pavoisé en bleu et jaune), des figurants (hommes, femmes enfants) pour un grand défilé costumé «Rétrospective du Chapeau dans les différentes époques» du 12^{ième} siècle à nos jours et dernier point le plus important, nous sommes à la recherche de personnes qui pourraient loger des exposants à partir du vendredi soir, au lundi matin (nous vous donneront plus de détails si vous voulez faire partie des logeurs) .

Si vous désirez venir nous rejoindre, téléphonez nous (06-83-46-86-02, 06-89-93-11-08, 06-81-68-98-97) ou bien prenez contact avec un membre de la Paillolle avant le 28 octobre. Nous vous en remercions d'avance et espérons être encore plus nombreux en 2012 pour ce grand événement.

Blandine Azan. Présidente de La Paillolle de Sept-Fonts



INFOS GÉNÉRALES

SDE 82



LES ACTIONS SUR LA COMMUNES :

Le Syndicat Départemental d'Énergie, Autorité organisatrice du service public de la distribution d'électricité, doit veiller à la bonne qualité de la desserte électrique et garantir les droits des usagers du département.

En zone rurale, il est maître d'ouvrage sur les réseaux d'électrification, qu'il construit, modernise et, le cas échéant, dissimule. Il a confié l'exploitation des ouvrages électriques à ERDF, filiale d'EDF, par signature d'un contrat de concession en 1993. C'est pourquoi l'entretien des réseaux électriques revient à ERDF.

Il est devenu plus complexe de comprendre le rôle de chacun depuis la mise en place de la nouvelle organisation électrique. Par exemple, pour faire raccorder une habitation sur une parcelle non desservie en électricité, le demandeur s'adressera maintenant :

- au Syndicat Départemental d'Énergie, pour procéder à l'extension du réseau électrique ;
- à un fournisseur d'électricité. Ce sera EDF pour souscrire un contrat au tarif fixé par l'Etat, ou tout autre fournisseur au prix du marché, sachant qu'EDF propose les deux options ;
- à ERDF pour la pose du compteur et la mise en service de son installation.

Pour en revenir aux travaux, en 2011, le Syndicat Départemental d'Énergie a programmé sur la commune deux renforcements de réseaux pour un montant global estimé à 220 800 euros, qu'il prend intégralement à sa charge.

Il s'agit :

- **du poste 24 ZA et du poste 50 Dolmen, dont les travaux ont été terminés en février pour un coût total de 49 000 euros ;**
- **du poste 19 Fontanges-Strasbourg, en cours de réalisation, estimé à 171 800 euros.**

Par ailleurs, deux opérations de sécurisation des réseaux, c'est-à-dire le remplacement des fils nus par du câble torsadé, vont prochainement être étudiées sur le poste 27 Les Graves et sur le poste 30 Dardenne. Ces travaux, évalués à 71 000 euros, seront également financés par le Syndicat Départemental d'Énergie.

En éclairage public, le réaménagement sur le Boulevard de la République vient de s'achever. Les travaux sont estimés à 13 813 euros. La commune bénéficie d'une subvention du Syndicat Départemental d'Énergie pour la mise en place de ces lampes moins consommatrices en énergie et plus efficaces en éclairage.

INFO → ÉNERGIE



ESPACE INFO ENERGIE DE TARN-ET-GARONNE

Retrouvez-nous à l'Hôtel du Département

E.I.E. / C.A.U.E 82
 Hôtel du département
 100 boulevard Hubert Gouze - 82000 MONTAUBAN
 tél: 05 63 91 42 70 - fax: 05 63 91 22 12
 infoenergie82@yahoo.fr
 http://www.caue-mp.fr

Pour être au courant de nos actualités, inscrivez vous à la newsletter :

<http://www.caue-mp.fr/mp-midi-pyrenees-pages-statiques/sinscrire-a-la-newsletter/itemid-174.html>

Permanences téléphoniques :

de 9h30 à 12h30 du lundi au vendredi
 Accueil du public sur rendez-vous :
 de 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi, à Montauban ou dans l'une de nos permanences délocalisées :

- Mairie de Montauban pour les habitants du Grand Montauban Communauté d'Agglomération

- Moissac : le troisième mercredi du mois, soit le 18 mai, le 20 juillet, le 16 novembre

- Caylus : le dernier jeudi après-midi du mois, soit le 26 mai, le 30 juin, le 28 juillet, le 29 sept, le 27 octobre, le 24 novembre .

L'Espace Info Energie 82 est mis en place par L'ADEME, avec le soutien de la Région Midi-Pyrénées, du Conseil Général de Tarn-et-Garonne et du Grand Montauban Communauté d'Agglomération.

Notre centre de documentation est à votre disposition : <http://www.caue-mp.fr/82-tarn-et-garonne-pages-statiques/espace-documentaire/itemid-359.html>

«Un CAUE EIE est un lieu neutre, objectif, impartial et indépendant où l'on peut obtenir des informations dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et de l'énergie. Les informations ou conseils fournis le sont à titre indicatif, à titre gratuit et à partir des seuls éléments présentés ou demandés. Ils n'ont pas vocation à être exhaustifs. Le CAUE EIE 82 rappelle que le choix et la mise en oeuvre des solutions découlant des informations ou conseils présentés relève de votre seule responsabilité, la sienne ne pourra en aucun cas être recherchée»



INFOS GÉNÉRALES

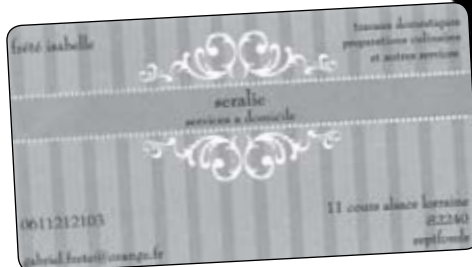
NOUVEAU
À SEPTFONDS

BOUCHERIE

Charcuterie, Traiteur
4, Cours d'Alsace



Horaires d'ouverture du magasin :
du mardi au samedi : de 7h30 à 12h30
et de 16h00 à 20h00.
Ouvert le dimanche matin de 7h30 à 13h00.
Tél : 05.63.67.36.97



NOUVEAU
À SEPTFONDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



COUPONS ASSOCIATIONS :

Le projet est reconduit pour l'année 2011-2012. Il consiste à apporter une aide aux enfants vivant dans l'une des 19 communes du Quercy Caussadais et fréquentant une association qui offre des activités sportives ou culturelles, située prioritairement sur la Communauté de Communes (dérogation uniquement dans le cas où l'activité n'est pas proposée sur le territoire). Les coupons sont nominatifs et remis à chaque enfant dans la mairie du lieu de résidence, après vérification de l'âge et du domicile. Pour être validé, chaque coupon doit porter **le cachet de la mairie**.

BENEFICIAIRES : Enfants nés entre 1993 et 2008.

DIFFUSION : Dans les mairies jusqu'au 31/10/2011.

UTILISATION : Les coupons permettent de participer au paiement de l'inscription, de la licence, de la cotisation ou des activités. Ils sont collectés par les associations concernées et retournés à la Communauté de Communes pour paiement sous forme de subvention accordée dans le cadre du Contrat Educatif Local. Les associations doivent prioritairement être situées sur le territoire d'une des 19 communes du Quercy Caussadais. Seules seront acceptées les associations extérieures n'ayant aucun équivalent sur le Quercy Caussadais. Les coupons doivent être retournés à la C.C.Q.C par les associations avant le 25 novembre 2011, pour attribution.

1 COUPON PAR ENFANT / VALEUR : 20 €

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

ELECTIONS 2012 :

- Présidentielles : 22 avril et 6 mai
- Législatives : 10 juin et 17 juin

Pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales avant le 1^{er} janvier 2012.

Sont concernés : les **nouveaux arrivants** ainsi que les jeunes gens et les jeunes filles ayant atteint ou atteignant l'âge de **18 ans d'ici le 29 février 2012**.

LE FLORIDA

**Au théâtre Le Florida de Septfonds
VENDREDI 7 OCTOBRE À 21H**

Paamath (Pape Amath N'diaye, ex duo Buru) jouera une toute nouvelle version de son spectacle «**Gaïndé N'diaye**».

Offrir un grand moment musical AUTHENTIQUE et ORIGINAL !

Pour découvrir ces artistes dans leurs parcours respectifs, des liens :

www.paamath.com
www.jeanchristophe-setian.fr
www.myspace.com/orelago

Si vous êtes curieux, vous trouverez encore plus d'informations sur eux sur le net !

Mais, mais... Vous ne trouverez nulle part de vidéos sur ce spectacle trio, puisque vous serez les premiers à le voir !

Ouverture des portes dès 20h30 (Buvette sur place)
Entrées : 10 € et tarif réduit 6 € pour les moins de 12 ans
Pour informations et réservations : 06 78 25 43 27



FORMATION



DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE (DEAVS)

Depuis début 2011, l'ancienne Ecole de Septfonds accueille un groupe d'adultes en formation.

Toutes les personnes candidates ont fait le choix de s'orienter vers les métiers de l'aide à la personne.

Une majorité des ses futurs stagiaires sont candidats à des emplois d'Accueillant(e)s Familiaux(les) salarié(e)s. Ces salarié(e)s exerceront leurs activités dans les villas Edéniales de Sainte-Juliette, de Montagudet et très bientôt de Cazes Mondenard. Ils prendront en charge, dans des villas neuves, conçues spécialement pour cet accueil, 3 personnes âgées ou handicapées.

C'est à Septfonds que ces futurs Accueillant(e)s Familiaux(les) viendront préparer le DEAVS (DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE) orienté pédagogiquement vers ce métier d'Accueillant(s) Familiaux(les).

Chacun devra aussi obtenir l'agrément d'Accueillant(e)s Familiaux(les) délivré par le Conseil Général du Tarn-et-Garonne. Si ce projet professionnel et ce métier vous intéresse n'hésitez pas, informez-vous. Plusieurs postes restent à pourvoir.

En même temps, dans cette formation DEAVS, sont accueillies des personnes qui souhaitent s'engager vers le métier d'Auxiliaire de Vie Sociale et devenir les futurs salarié(e)s des associations locales d'aide à domicile.

Nous souhaitons à tous et à toutes un temps agréable et utile de formation professionnelle dans notre commune.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le centre de formation :

François Marty Formation Continue
Le Bourg - 12200 MONTEILS
Tél : 05 65 29 62 13

E-mail : monteils@of-francoismarty.org